



No de résolution
ou annotation

44^E SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, tenue le mardi 16 décembre 2025, à 19 h, au centre administratif, situé au 799, boulevard Forest, à Val-d'Or, sous la présidence de monsieur Francis Murphy.

À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M. Francis Murphy, membre du conseil d'administration
M. Rafik Bourennani, membre du conseil d'administration
M^{me} Chantal Croteau, membre du conseil d'administration
M^{me} Émilie Dumas, membre du conseil d'administration
M^{me} Karine Gaudet, membre du conseil d'administration
M^{me} Sandra Godmer, membre du conseil d'administration
M. Sylvain Houle, membre du conseil d'administration
M^{me} Caroline Lapointe, membre du conseil d'administration
M^{me} Geneviève Larche, membre du conseil d'administration
M. Éric Lunam, membre du conseil d'administration
M. Antony Rouillard, membre du conseil d'administration
M. Adel Trabelsi, membre du conseil d'administration
M. Maurice Veillet, membre du conseil d'administration

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Jean-François Pressé, directeur général
M^{me} Claudie Brière, directrice, Service des ressources financières
M. Mathieu Ouellet, participant sans droit de vote
M^{me} Nathalie Legault, secrétaire générale

INVITÉS :

M^{me} Josée Ferron, directrice, Service des ressources humaines
M. Pierre Gareau, directeur, Service des ressources informatiques
M^{me} Manon Lanthier, directrice, Service des ressources éducatives
M^{me} Caroline Neveu, coordonnatrice en communications
M. Luc Thiboutot, directeur, Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Francis Murphy, président, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

Il souhaite la bienvenue à Mme Lapointe et M. Trabelsi, nouveaux membres du conseil d'administration.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le projet d'ordre du jour de la présente rencontre :

1. **Vérification du quorum et ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Déclaration des conflits d'intérêts**
4. **Questions du public**
5. **Ordre du jour de consentement**
 - 5.1 Adoption - Procès-verbal de la séance du 21 octobre 2025
 - 5.2 Attestation de conformité
 - 5.3 Reddition de compte – Direction générale
 - 5.4 Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie



No de résolution
ou annotation

44^E SÉANCE

6. **Points en lien avec la mission**
 - 6.1 Rapport de la direction générale
 - 6.2 Suivi – Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
 - 6.3 Adoption – Rapport annuel 2024-2025
 - 6.4 Adoption – Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2026-2027
 - 6.5 Adoption – Règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2026-2027
7. **Rapport des comités et décisions/suivis afférents**
 - 7.1 **Comité des ressources humaines**
 - 7.1.1 Rapport de la présidence
 - 7.2 **Comité de vérification**
 - 7.2.1 Rapport de la présidence
 - 7.2.2 Adoption – Acceptation des états financiers 2024-2025
 - 7.3 **Comité de gouvernance et d'éthique**
 - 7.3.1 Rapport de la présidence
 - 7.3.2 Désignation d'un membre du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie
 - 7.4 **Comité des ressources matérielles et informatiques**
 - 7.4.1 Rapport de la présidence
8. **Autres points de décision**
9. **Points de discussion et d'information**
 - 9.1 Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives
 - 9.2 Huis clos
 - 9.3 Retour aux délibérations publiques
10. **Questions diverses**
11. **Levée de la séance**

DÉCLARATION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré par les membres du conseil d'administration.

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au conseil d'administration.

ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

Les dossiers inscrits à l'ordre du jour de consentement concernent les affaires courantes. Les administrateurs sont invités à les traiter en bloc, sans présentation, discussion ou délibération. Avant le vote, un administrateur peut demander qu'un sujet soit retiré de l'ordre du jour de consentement pour qu'il soit traité séparément et qu'il fasse l'objet des délibérations requises.

CA_020-25-26

Adoption - Procès-verbal de la séance du 21 octobre 2025

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 octobre 2025 soit adopté avec une correction à la date du comité de vérification et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture.

Adoptée

Attestation de conformité

Le directeur général dépose une attestation de conformité confirmant que le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois respecte ses obligations légales.



Reddition de compte de la direction générale

Le directeur général dépose une reddition de compte des décisions prises en application du *Règlement concernant la délégation des fonctions et pouvoirs* du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois.

Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie

Mme Nathalie Legault, secrétaire générale, confirme le dépôt du formulaire d'engagement de Mme Lapointe et M. Trabelsi

Elle confirme aussi le dépôt, sous pli confidentiel, des déclarations des intérêts de Francis Murphy, Sandra Godmer, Rafik Bourennani, Sylvain Houle, Antony Rouillard, Maurice Veillet et Adel Trabelsi.

POINTS EN LIEN AVEC LA MISSION

Rapport de la direction générale

M. Jean-François Pressé, directeur général, et Mme Claudie Brière, directrice générale adjointe, déposent le rapport de la direction générale.

Cette année, les cartes de vœux des Fêtes du CSS ont été produites à partir d'œuvres réalisées par des élèves à la suite d'un concours.

Pour l'enjeu 1, nous notons plus particulièrement une rencontre avec la sous-ministre. Mme Brière mentionne que le Ministère a retiré la mesure en lien avec les ETC mais souligne que nous devons tout de même respecter nos cibles. Nous poursuivons notre travail pour optimiser nos ressources en misant sur l'évaluation des besoins réels. Au niveau régional, les DG travaillent afin d'améliorer la situation en augmentant nos collaborations et en abordant le dossier de la mutualisation.

Nous travaillons activement à la préparation de la rencontre de formation centralisée du personnel du 2 février prochain. Un salon des partenaires aura aussi lieu en même temps.

Ils soulignent la rencontre du 5 décembre au sujet des nouveaux indices de défavorisation. Cette mise à jour des indices par le Ministère, à l'aide des données du recensement de 2021, amène des impacts sur la classification de certaines écoles pour l'an prochain.

Pour l'enjeu 3, ils soulignent particulièrement l'activité tenue au CFP soulignant les 20 ans de l'usine-école.

CA_021-25-26

Rapport annuel 2024-2025

CONSIDÉRANT les articles 220 et 220.1 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT le Règlement sur les renseignements que doit contenir le rapport annuel d'un centre de services scolaire ou d'un conseil d'établissement ;



No de résolution
ou annotation

44^E SÉANCE

CONSIDÉRANT le rapport annuel 2024-2025 du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois déposé par le directeur général;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'APPROUVER le rapport annuel 2024-2025 tel qu'il a été rédigé;

DE TRANSMETTRE le rapport annuel 2024-2025 au ministre de l'Éducation et de le rendre disponible sur le site Internet du Centre de services scolaire au plus tard le 31 décembre 2025.

Adoptée

CA_022-25-26

Calendrier scolaire 2026-2027 de la formation générale des jeunes

CONSIDÉRANT que les articles 238 et 252 de la Loi sur l'instruction publique stipulent que le centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des écoles et des centres en tenant compte de ce qui est prévu aux régimes pédagogiques applicables;

CONSIDÉRANT que le calendrier scolaire 2026-2027 a fait l'objet de consultations auprès du personnel enseignant et que celles-ci ont permis de conclure une entente avec le comité de participation du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois;

CONSIDÉRANT que l'ensemble des consultations requises ont été effectuées.

CONSIDÉRANT que la réussite éducative et la persévérance scolaire sont au cœur de la mission du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois;

CONSIDÉRANT que le Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois doit atteindre les cibles déterminées par le ministère de l'Éducation et inscrites dans son Plan d'engagement vers la réussite en termes de taux de diplomation et de qualification;

CONSIDÉRANT que l'atteinte de ces cibles requiert la mobilisation et la participation de tous les acteurs;

CONSIDÉRANT que, pour créer cette mobilisation, l'ajout de journées pédagogiques supplémentaires au calendrier scolaire 2026-2027 est essentiel.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'AUTORISER l'ajout de deux journées pédagogiques fixées par le Centre de services scolaire au calendrier 2026-2027 de la formation générale des jeunes;

D'ADOPTER le calendrier scolaire 2026-2027 de la formation générale des jeunes tel qu'il a été proposé.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

44^E SÉANCE

CA_022-25-26

Règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2026-2027

CONSIDÉRANT les *Règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2026-2027* déposés;

CONSIDÉRANT que les consultations requises ont été tenues et que le document reçoit l'appui des groupes consultés.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

D'ADOPTER les *Règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire 2026-2027*.

DE TRANSMETTRE une copie du document à chaque conseil d'établissement.

Adoptée

RAPPORT DES COMITÉS ET DÉCISIONS/SUIVIS AFFÉRENTS

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Rapport de la présidence du comité

M. Rouillard mentionne que le comité s'est rencontré le 2 décembre dernier.

Les membres ont notamment discuté du maintien des activités de reconnaissance dans une formule plus simple et de la suspension pour un an des admissions au programme de relève du personnel cadre et du personnel de direction d'établissement.

.

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Rapport de la présidence du comité

Mme Godmer mentionne que le comité s'est rencontré le 1^{er} décembre. Outre la présentation du rapport d'audit par MNP, le comité a discuté du nouvel outil de suivi budgétaire mensuel que le MEQ va mettre en place.

CA_023-25-26

Acceptation des états financiers 2024-2025

CONSIDÉRANT les articles 286 et 287 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que la Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois a procédé dans les délais prescrits à la publication de l'avis public et du résumé des états financiers;

CONSIDÉRANT le rapport financier 2024-2025 préparé par la directrice du Service des ressources financières;



No de résolution
ou annotation

44^E SÉANCE

CONSIDÉRANT les recommandations et le rapport de l'auditeur indépendant de la firme MNP S.E.N.C.R.L./S.R.L.;

CONSIDÉRANT la présentation détaillée du rapport financier 2024-2025 et du rapport de l'auditeur au comité de vérification du Centre de services scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité de vérification;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

Que les états financiers du Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois, audités par MNP S.E.N.C.R.L./S.R.L, pour la période du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025, soient acceptés tels que présentés.

Adoptée

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Rapport de la présidence du comité

Mme Geneviève Larche confirme que le comité s'est rencontré le 3 décembre.

Les discussions ont porté sur les éléments de gouvernance, le suivi de la formation des membres des CÉ et du CA ainsi que des orientations sur le projet de processus d'accueil pour les nouveaux administrateurs.

CA_024-25-26

DÉSIGNATION DU COMITÉ D'ENQUÊTE À L'ÉTHIQUE ET À LA DÉONTOLOGIE

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone* prévoit la formation d'un comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie ayant pour mandat d'examiner et d'enquêter sur toute information concernant un comportement susceptible de contrevenir au Règlement;

CONSIDÉRANT QUE ce comité doit être composé de trois personnes provenant d'au moins deux des trois catégories prévues règlement;

CONSIDÉRANT une vacance à combler au sein du comité;

CONSIDÉRANT le processus de recrutement réalisé;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique.

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

DE désigner Me Alexis Lapierre à titre de membre du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie pour la portion non écoulee du mandat.

Adoptée



COMITÉ DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET INFORMATIQUES

Rapport de la présidence du comité

M. Sylvain Houle, président du comité, mentionne les principaux sujets abordés lors de la rencontre du 28 novembre.

En plus du suivi des projets en cours (réaménagement des locaux et relocalisation du service des ressources éducatives), le comité a notamment discuté du renouvellement du contrat avec le GIRAT pour une durée de 5 ans (bande passante), et du dossier de l'entretien ménager.

AUTRES POINTS DE DÉCISION

Aucun sujet n'est inscrit à ce point.

POINTS DE DISCUSSION ET D'INFORMATION

9.1 Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives

Mme Nathalie Legault, secrétaire générale, présente les grandes lignes de la loi adoptée le 30 octobre dernier.

9.2 Huis clos

CONSIDÉRANT le caractère nominatif des discussions;

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le conseil d'administration siège à huis clos.

Il est 21 h 13.

9.3 Retour aux délibérations publiques

IL EST RÉSOLU, sur proposition régulière et à l'unanimité :

QUE le conseil d'administration reprenne les délibérations publiques.

Il est 21 h 49.

QUESTIONS DIVERSES

Aucun sujet n'est inscrit à ce point.



No de résolution
ou annotation

44^E SÉANCE

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 50.

M. Francis Murphy
Membre du conseil d'administration

Mme Nathalie Legault
Secrétaire générale